

S.A. mon  
égypte

Copie. — Paris 27. Jul. 1662.

Monsieur,

Madame notre de la Gr. Mme. et tant partie être pour Ayer<sup>me</sup>  
mome peu auparavant j'eus l'bonne de lez faire de accorder  
lez bonnes qui il auroit plus à l'vn. de me promettre pour mes.  
Lez bonnes. Il eut la bonte de me l'envoyer sur ce point de  
mon depart: ce de son mouvement j'avois ajourné pour V. A.  
elle qui va ay joindre, ou assisterai et j'aura des explications  
permettes à celles que la Dame m'a fait fort souci de l'affaire  
qu'elle a pour V. A. Il faut espérer qu'un jour nous l'aurons  
au biles parlez vaincre de bons offices, au moins si ne me  
tient pas malade, mons. jg<sup>t</sup> de lez dix sur ce sujet aux  
meilleurs qui s'il sont affaires, tout ce que ar le conseil  
me servira requérir. J'embrasse avec joies le objets que  
deuzi me donne de faire la revueuse à V. A. Il eut  
voulu que je suis trop longtemps ayé après une telle affai  
de son régiment, sans recevoir l'bonne de lez commandemens  
pour quelques autres qui puissent tendre à sa satisfaction,  
et de peur de mon peu d'entremise. Pour me conveignez  
mieux, Monsieur, à decouvrir de quelle sorte de criffis  
vous pourrez avoir ggravable d'istes siens, i' ay de son d'f  
faire ajourné qu'que Regardez par les bons ouvrages de celle  
ville, que mon fils aine aura l'bonne d'aller poser  
V. A. des quelle sera rendue à la Haïj, que i' serai joiste  
deux tels, ayant à partir p<sup>r</sup> Bruxelles et Anvers dans celle  
meme l'praine. Je suffis en. Etz V. A. d'z a'z lez  
le me pardonne la libete dont ille vous que j'ay osé  
me, et de me continuer la grace d'ayre que j'ay puiss  
me dire, avec tout ce que j'doibz de respectez ,

